OFFRE DE SERVICE JURIDIQUE

Pour répondre aux besoins réguliers des Groupements d'Employeurs (GE) en matière de professionnalisation, le CRGE dispose, depuis sa création en 2000, d'un service juridique spécialisé dans les GE et dans les domaines du droit associatif et coopératif, du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit fiscal.

ÉQUIPE JURIDIQUE

Salariée du CRGE → **Charlène MARTIN :** Conseillère juridique

Universitaire associé → **Pierre FADEUILHE :** Maître de conférences et chercheur à l'Université de Toulouse

Cabinet d'avocats de dimension nationale référencé

Ellipse Avocats – Cabinet spécialisé en droit du travail et en droit de la sécurité sociale

- **Arnaud PILLOIX :** Avocat associé – Fondateur du cabinet
- **Laurène DESCHET :** Avocat associée – Responsable du pôle « Associations et Groupements d'Employeurs »

Charlène MARTIN

Pierre FADEUILHE

Arnaud PILLOIX

Laurène DESCHET

CRGE - Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs
37 rue Carnot 86000 Poitiers - 0549882557 - www.crge.com

CONSEILS PERSONNALISÉS

L'adhésion au CRGE comporte une cotisation de base et un accès aux services juridiques.
Cet accès permet :

- de recevoir de l'**information** juridique actualisée intéressant les GE
- de participer gratuitement à des réunions d'information et d'**échanges** entre GE
- d'accéder aux tarifs négociés avec le cabinet d'**avocats** référencé
- de consulter les **ressources documentaires** disponibles dans l'espace Intranet
- de bénéficier de **conseils adaptés aux spécificités GE** en matière de :
  - relations de travail *(relations individuelles ou collectives, contrat de travail, disciplinaire, paye, temps de travail)*
  - fonctionnement associatif
  - fiscalité

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

Au-delà des conseils personnalisés délivrés au quotidien, le CRGE peut accompagner les GE de façon plus poussée, et en individuel, sur des thématiques telles que **la mise en place d'un accord d'entreprise**, **l'animation d'une réunion CSE** ou encore **l'audit des documents relatifs au fonctionnement associatif**.

ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION

Accéder aux services juridiques annuels du CRGE, c'est aussi avoir la possibilité d'être assisté et représenté par un **avocat spécialisé en droit social et maîtrisant les spécificités GE**, tout en bénéficiant de tarifs négociés, notamment sur les prestations suivantes :

- procédure de licenciement
- contentieux devant le Conseil de prud'hommes

Pour obtenir un devis ou pour toute autre demande, contactez le CRGE

juridique@crge.com

CRGE - Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs
37 rue Carnot 86000 Poitiers - 0549882557 - www.crge.com

CONDITIONS TARIFAIRES

Conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2021. ***Les tarifs s'entendent HT*** *(application du taux de TVA en vigueur), sauf pour les conseils personnalisés, et sont sous réserve de modifications législatives significatives en cours d'année.*

Attention, ces tarifs ne prennent pas en compte les éventuels frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des intervenants pour le compte du CRGE.

CONSEILS PERSONNALISÉS

Adhésion au CRGE

Cotisation de base

~~**400€**~~
nets de TVA

Accès aux services juridiques

De **0** à **10** ETP	~~**100€**~~ TTC
De **11** à **50** ETP	~~**500€**~~ TTC
De **51** à **100** ETP	~~**900€**~~ TTC
Plus de **101** ETP	~~**1300€**~~ TTC

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUALISÉS

Accompagnement à la mise en place ou au renouvellement du CSE	**sur devis**
Accompagnement à l'animation d'une réunion du CSE	**sur devis**
Accompagnement à la mise en place d'un accord d'entreprise	**sur devis**

Audit juridique

Exemples d'audits :

Analyse des documents relatifs au fonctionnement associatif du GE et à ses relations contractuelles avec ses adhérents Analyse des relations collectives au sein du GE Analyse des modalités de mutualisation entre les différentes structures portées par le GE *(GEIQ, SIAE, OF, ...)*	**sur devis**

Audit social

Exemples d'audits :

Analyse des contrats de travail et avenants du GE Analyse de la gestion des temps de travail du GE Analyse des bulletins de paye du GE	**sur devis**

Projets de contrats de travail simples

Temps complet : CDI / CDD	**100€**
Temps partiel : CDI / CDD	**120€**
Lettre d'embauche	**50€**
Avenant au contrat de travail	**100€**
Vérification d'un contrat de travail *(tarif horaire/au temps passé)*	**50€**

CRGE - Centre de Ressources pour les Groupements d'Employeurs
37 rue Carnot 86000 Poitiers - 0549882557 - www.crge.com

Simulation de bulletin de paye en vue d'une embauche ou d'un départ de salarié *(à partir de)* **35€**

Départ d'un salarié

Rédaction d'un courrier *(ex : rupture de la période d'essai) (à partir de)* **40€**

Accompagnement d'une procédure de rupture conventionnelle **500€**

ASSISTANCE ET REPRÉSENTATION *(honoraires Ellipse Avocats)*

ELLIPSE AVOCATS

Relations individuelles

Litige individuel avec un salarié aboutissant à une sanction disciplinaire, rupture conventionnelle, licenciement pour insuffisance professionnelle, licenciement pour cause réelle et sérieuse ou faute grave — **sur devis** forfait entre 500 et 1500€

Procédure de licenciement pour inaptitude physique d'origine professionnelle ou non professionnelle — **sur devis** forfait entre 750 et 1250€

Relations collectives

Litige avec l'inspection du travail, problématique concernant la durée et l'aménagement du temps de travail ou l'évolution du statut collectif, conflit collectif — **sur devis** à partir de 500€

Restructuration

Licenciement économique individuel ou collectif, conséquences sociales à la suite d'opérations juridiques de création de GE, fusion ou autre *(statut des salariés transférés, conséquences sur le statut collectif)*, changement de convention collective — **sur devis** à partir de 1000€

Contentieux devant le Conseil de prud'hommes

Procédure au fond devant le Conseil de prud'hommes *(entre 3 et 20 mois)* — **sur devis** forfait entre 3000 et 5000€

Procédure en référé devant le Conseil de prud'hommes *(entre 1 et 3 mois)* — **sur devis** forfait entre 1000 et 2000€